

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 25 mars 2010

Présents : Mmes Sonia KOENIG, Marylène OUDIN, Evelyne VALENTIN, MM. Joël AESBACH, Gérald INNS, Jean-Paul BRIGNOLI, Franck GEHIN et Thierry GIGNON

Excusé : M. Michel CONROY

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VALENTIN

Convocation du 17 mars 2010

1) Approbation du compte rendu du 4 février 2010

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) approbations des comptes de gestion, comptes administratifs et affectations de résultats 2009

Présentés par le doyen de l'assemblée M Gérard INNS, les comptes de gestion et les comptes administratifs ont été adoptés à l'unanimité, hors présence de M. le Maire.

- **Approbation du compte de gestion communal 2009 :**
Résultat de l'exercice 2009, en investissement 67.979,88
Résultat de l'exercice 2009, en fonctionnement 55.912 ,42
- **Approbation du compte de gestion eau 2009 :**
Résultat de l'exercice 2009, en investissement 0
Résultat de l'exercice 2009, en fonctionnement 11 .655,37
- **Approbation du compte de gestion CCAS 2009 :**
Ce budget reste ouvert en cas de besoin, mais rien n'y soit affecté à ce jour.
- **Approbation du compte administratif 2009 :**
Résultat de l'exercice 2009, en investissement 24.911,87
Résultat de l'exercice 2009, en fonctionnement 189.703 ,20
- **Approbation du compte administratif eau 2009 :**
Résultat de l'exercice 2009, en investissement 181,00
Résultat de l'exercice 2009, en fonctionnement 39.103,50
- **Approbation du compte administratif CCAS 2009 :**
Ce budget reste ouvert en cas de besoin, mais rien n'y soit affecté à ce jour.

Les affectations de résultats ci-dessous ont tous été votés et à l'unanimité

- **Affectation du résultat budget communal 2009**
en investissement 67.979,88
en fonctionnement 55.912,42
- **Affectation du résultat budget eau 2009**
en investissement : 0
en fonctionnement 11.655,67

3) Vote des taux 2010

Au regard de la suppression de la taxe professionnelle et des nouvelles ressources que vont percevoir les collectivités dès 2011, le Conseil municipal vote les taux des quatre taxes suivantes :

- Taxe habitation : 5.58
- Foncier Bâti : 4.68
- Foncier non bâti : 11.81
- CFE/TP : 4.31

